

Le budget—M. Crosbie

de développement, tandis que des remboursements de \$40 millions seront effectués par Petro-Canada.

Voilà un beau geste. Le rôle de Petro-Canada est de rembourser 40 millions de dollars tandis qu'on demande aux consommateurs de pétrole et de gaz de payer des milliards. C'est là, monsieur l'Orateur: encore 1.6 milliard de dollars que les sociétés étatiques emprunteront en 1980-1981. Il faut ajouter cette somme à la dette du gouvernement, car les dettes de ces sociétés étatiques sont des dettes du gouvernement jusqu'au dernier sou.

● (1630)

Je viens d'entendre un député néo-démocrate grogner. Ils ne sont pas d'accord. Les députés néo-démocrates ne sont jamais d'accord. La somme est de 1.6 milliard. Ils n'aiment pas entendre parler de dettes. Le député de Winnipeg-Birds Hill s'énerve. Il y a donc une somme supplémentaire de 1.6 milliard.

Passons maintenant à un autre sujet, car cela irrite les députés néo-démocrates, qui constituent le petit déversoir rouge du parti libéral, d'entendre parler du déficit. J'ai failli oublier certaines autres choses importantes.

Je veux passer maintenant à la page 13. Voici ce que le ministre des Finances a promis de faire au sujet des dépenses. Que les dix gouvernements provinciaux écoutent bien ce qui suit:

Un élément important de nos dépenses, en particulier en matière d'affaires sociales, est constitué par les transferts aux gouvernements provinciaux. J'ai déjà fait savoir à mes collègues des provinces que nous étudierons attentivement ces programmes quand leur renouvellement approcherait et que nous comptons réaliser des économies importantes à ce chapitre.

Où le gouvernement prétend-il épargner de l'argent sur les programmes sociaux qu'il a imposés aux provinces? Sans doute sur le Régime d'assurance-maladie, sur les programmes de bien-être, sur les régimes d'assurance hospitalière et sur le Régime d'assistance publique du Canada. Pour y parvenir, il va serrer la ceinture des provinces. Ces prévisions budgétaires ne comportent aucune réduction des dépenses. Au contraire, les dépenses vont augmenter de façon spectaculaire. Où le gouvernement va-t-il trouver une partie de cet argent? Il va l'extorquer aux dix provinces, ces dix provinces qui passent pour des surhommes! On nous fait croire qu'elles se sont ligüées contre le premier ministre. Comme je l'ai dit l'autre jour: «La petite mère Trudeau s'est fait violer par les dix grosses brutes». Voilà comment on nous présente la situation, mais c'est faux! En fait, c'est Trudeau, le surhomme qui abuse des dix petits nains. Voilà en fait la situation, car les dix provinces n'ont aucun pouvoir par rapport à celui du gouvernement central. C'est le plus gros canular du siècle de dire que le gouvernement fédéral est faible ou qu'il est dépourvu de pouvoirs. Il a des pouvoirs exorbitants et le gouvernement ne va pas manquer de s'en servir pour pressurer les dix gouvernements provinciaux. Le document sur le budget prévoit de faire des économies considérables à ce niveau. Au niveau des provinces s'entend, même à celui des plus pauvres, comme à Terre-Neuve que je représente ou dans l'Île du Prince-Édouard. Toutes les provinces devront casquer dans les domaines où le gouvernement actuel réduit ses dépenses. Car c'est ce que le

gouvernement actuel va faire. Il va réduire ses dépenses, même si c'est aux dépens des gouvernements provinciaux. Voilà comment le gouvernement et le premier ministre appliquent le grand principe de la péréquation, voilà comment on va contribuer à renforcer les régions du pays. Cet homme détruit les régions du pays, et le pays avec.

Ainsi, c'est ce que nous promet le ministre. C'est le secteur dans lequel il va réduire ses dépenses, dans ces programmes sociaux dans lesquels le gouvernement a entraîné les gouvernements provinciaux en leur présentant un appât qu'ils ne pouvaient refuser politiquement.

Voyez la triste plaisanterie qui figure en page 14:

J'aimerais annoncer une dotation spéciale de \$350 millions sur quatre années...

Sur quatre années.

... pour promouvoir la restructuration industrielle ainsi que le recyclage et la mobilité de la main-d'œuvre dans les régions qui en ont particulièrement besoin.

Le montant global a été réparti, à parts égales, entre les enveloppes du développement économique et des affaires sociales. Ce montant de 350 millions de dollars réparti sur quatre ans, est-ce 85 millions par année? Ou 85 millions de 60 milliards cette année? Ou encore 85 millions de 66 milliards l'an prochain? On prévoit 85 millions de plus pour la main-d'œuvre, la restructuration industrielle et le recyclage de la main-d'œuvre. Et on appelle cela un programme? Ce n'est pas un programme, pas même l'ombre d'un programme. Par contre, notre budget consacrait 250 millions de dollars aux jeunes, sous forme de crédit d'impôt à l'emploi des jeunes uniquement, soit 150 millions de plus que ce que le gouvernement précédent y avait consacré. Et on nous propose cela comme grand programme? Ce ne devrait pas même figurer au budget comme renvoi en bas de page. C'est une insulte en soi.

Je me dois de signaler une autre chose sous cette rubrique. Je préviens les députés de ne pas se bercer d'illusions. Quand il n'y aura plus rien à critiquer je reprendrai mon siège, mais il en reste encore beaucoup ici. A la page 34, où il est question de transferts fiscaux, on lit ceci:

Les chiffres projetés à ce titre pour 1980-1981 et 1981-1982 reposent sur l'hypothèse de l'adoption du Bill C-24 dont le Parlement est actuellement saisi.

Le gouvernement suppose que le bill sera adopté. C'est celui qui exclut l'Ontario de la formule de péréquation. Il rayera les centaines de millions de dollars que l'Ontario pourrait recevoir sans ces changements. C'est le bill qui renferme les modifications à la loi sur le transfert de l'impôt sur le revenu des entreprises d'utilité publique. On suppose que la Chambre l'adoptera. Le gouvernement réduit donc ses dépenses de ce montant.

Soit dit en passant, quiconque croit que la péréquation est inscrite dans la constitution ferait mieux de vérifier ce document.

J'ai parlé de l'assurance-chômage hier soir. Les primes augmentent. Revoyons mon budget de l'an dernier. Je veux y jeter avec vous un dernier regard tendre et ému. Voyons la page 20 de mon budget et la page 18 du budget de cette année. Qu'avons-nous fait dans notre budget l'an dernier? Nous avons expliqué les programmes d'emploi et d'assurance-chômage. A la page 20, le budget de 1979 dit: